



Infos Municipales ( N° 24 - Avril 2009 )

Bon anniversaire  
à notre Centenaire

Madame Louise PAUL  
née PARDIMENE



... née le 1<sup>er</sup> avril 1909

**100 ans**

*Le 1<sup>er</sup> avril 2009...*

Photo de Mme Louise PAUL le 1<sup>er</sup> avril 2009

**Discours prononcé par le Maire pour le centenaire de Mme Louise PAUL :**

*"Il y a 100 ans aujourd'hui, à 7h00 du matin naissait à Barzun une poupée prénommée Louise Joséphine Pardimène.*

*Nous voici aujourd'hui, 1<sup>er</sup> avril 2009, soit 100 ans après, autour de celle qui fait l'honneur et la fierté des barzunais puisque c'est notre doyenne, Mme Louise PAUL qui a tenu à vous inviter pour son centenaire. Louise est un exemple de caractère et d'esprit vif dotée d'une santé qui semble à toute épreuve. Votre bonne humeur et votre courtoisie constante font de vous le symbole du caractère barzunais et béarnais.*

*Louise est donc née sous la III<sup>ème</sup> République, le Président est Armand Fallières, opposant à la peine de mort, maire de Marmande.*

*En 1909 Louis Blériot traverse la Manche en avion... un exploit !*

*Que de chemins parcourus depuis !!!*

*A Barzun, en 1909 c'est M. Lamarque Pierre qui est maire ! précédé et suivi à ce poste par Pierre Pardimène, puis Victor Pardimène, tous deux proches parents de la centenaire.*

*Louise a été à l'école de Barzun, elle se souvient de Mlle Julie, puis à l'école à Morlèas, ensuite elle a exercé la profession de meunière, comme ses parents, là où elle habite actuellement.*

*Louise Pardimène épouse M. Jacques PAUL en 1973.*

*Veuve elle continuera à vivre dans sa maison natale, et la voici maintenant entourée de ses filles de cœur comme il me plaît de dire avec Nicole Menjoulou et Simone Pocq qui l'entourent avec tant d'affection et qui lui sont dévouées nuit et jour dirai-je.*

*Pour tout cela je vous demande de les applaudir.*

*N'oublions pas le personnel soignant présent ce soir ainsi que son médecin ...*

*Louise depuis quelques années nous fait l'honneur d'assister aux repas du 3<sup>ème</sup> âge où il lui arrive même de danser. Elle a toujours promis de fêter son centenaire le jour « J » avec nous et de boire du champagne...*

*Nous y voici et c'est à son invitation que nous sommes ici, c'est elle qui a dressé la liste des invités, bon pied, bon œil et surtout bonne mémoire elle a dressé une liste qu'on lui lisait tous les soirs.*

*De sa part un grand merci aux organisatrices en chef Nicole et Simone.*

*Voilà Louise, avant de vous laisser le micro, Bon anniversaire !!! Au nom des barzunais voici un bouquet. Vos invités se sont cotisés pour vous offrir ce goûter et ce cadeau.*

*Nous espérons tous que vous battrez le record de Mme Brigitte Gatipon, barzunaise devenue la doyenne des français jusqu'à l'âge de 108 ans en 1979 !!! »*

Maurice MINVIELLE

## **INFOS Municipales**

Notre employé Bernard TRITSCH est en arrêt de travail depuis fin mars. Il sera absent plusieurs semaines et nous lui souhaitons un bon rétablissement afin de le revoir dans notre village, comme à Livron, puisqu'il est employé dans les deux communes en alternance une semaine sur deux.

### **Dernières décisions municipales**

Lors du dernier Conseil Municipal du 19 mars 2009 (vote du budget) les décisions suivantes ont été prises :

1°) Création d'un poste d'agent d'entretien (15h par semaine). Depuis plusieurs années, les conseillers municipaux de Barzun avaient la certitude que la commune avait besoin d'un agent supplémentaire pour compléter l'emploi du temps déjà chargé de Bernard Tritsch (à mi-temps à Barzun). Après étude du budget 2009, une opportunité s'est présentée avec un agent municipal de Lucgarier déjà employé 20h / semaine en CAE (Contrat Aide à l'Emploi) et qui cherchait à compléter son mi-temps dans une autre commune. Cet employé, M. Alain Lousteau sera donc à Barzun dès le 1<sup>er</sup> avril pour 15h/semaine. Une Convention avec le Pôle Emploi et la Commune de Lucgarier a été signée pour 2 ans. Il sera à Barzun tous les mercredis de 13h30 à 17h30, les jeudis de 8h00/12h00 et 13h30/17h30, les vendredis de 8h00 à 11h00. L'Etat prend en charge 70% du salaire.



**BIENVENUE !**

*Alain LOUSTEAU habite à Livron. Il pose devant le nouveau local technique en cours de construction.*

2°) Enfouissement des lignes électriques. Le syndicat d'électrification a retenu notre commune pour subventionner l'enfouissement de lignes dans le centre bourg. Les études sont en cours. De plus, un enfouissement sera réalisé ce mois-ci au niveau du cimetière et de la rue des sapins avec la disparition du piquet métallique rouillé du parking.

3°) Travaux voirie.

a) La rue du Bois (vers haut côte) a été réparée suite aux intempéries du 11 février 2009. De même, la rue des sapins, fort dégradée, a été restaurée.

b) Nous avons lancé un appel d'offres pour revêtir d'enrobé la portion de la rue du Bois au niveau de chez Anna Lafon-Puyo et Marie-Françoise Cazaux jusqu'au pont de l'Ousse/Bouly.

4°) Travaux par le Conseil Général. Notre conseillère Générale nous a informés que la réfection de la RD 418 (du silo au Stop Bouly) est budgétisée et sera réalisée en 2009 et 2010 (en principe en 2 tranches).

De même la construction de ponts pour éviter les inondations rue de l'Aussère a été réalisée ces jours-ci.

A notre demande elle mène une étude pour améliorer la pointe de la rue du Pré du Roy devant chez Mansieus Léon, et pour sécuriser le carrefour Théas/rue du Poublan.

## 5°) TAXES

Le Conseil Municipal vient de voter les 4 taxes comme chaque année. Il a prévu une augmentation de 1%, ce qui laisse notre commune à des taux bas comparés aux communes voisines.

Taxes	Taux 2008	Taux votés 2009	Bases 2009	Produits 2009
Taxe Habitation	6.20 %	<b>6.26 %</b>	623 600	39 037
Foncier Bâti	6.36 %	<b>6.42 %</b>	356 500	22 887
Foncier Non Bâti	27.50 %	<b>27.78 %</b>	27 900	7 751
Taxe Professionnelle	13.79 %	<b>13.93 %</b>	93 700	13 052
Total produit				82 727

### Autres infos

1°) La commune de Pontacq a délibéré à l'unanimité pour demander son adhésion à la Communauté de Communes « Ousse-Gabas », ce qui est une bonne nouvelle . La commune de Labatmale a fait de même. A notre tour, les 13 communes de la CCOG, doivent délibérer dans leurs conseils municipaux pour les accepter à la CCOG. Il faudra que la majorité des 13 autres communes délibèrent positivement et ces 2 communes pourraient nous rejoindre officiellement à compter du 1er janvier 2010.

2°) Le CCAS de Barzun a programmé son prochain vide-grenier le 11 octobre 2009.

3°) Assemblées Générales récentes :

**Aînés** : Mme Dehaine Michèle Présidente, Mme Delencourt Nicole Trésorière, Mme Oustalet Annie Secrétaire

Prochaines activités des Aînés connues : Loto le 28/4, animation le 27/5, une sortie en juin

**Bibliothèque** : M. Blaise Jean-Paul Président, Mme Minvielle Lucie Vice-Présidente, M. Cazala Marcel Secrétaire, Mme Caillabet Marie-Jo Trésorière

Un grand merci pour le travail accompli à Mmes Christiane Bénazeth et Andrée Salefranque pour leur 11 années de bénévolat à la bibliothèque !

4°) Recherche d'artistes peintres à Barzun :

Si vous avez des talents d'artiste et que vous souhaitez participer à une exposition de peintres barzunais, faites vous connaître **auprès de la Mairie** car il y a un projet d'expo à Barzun cette année. Tous les talents sont les bienvenus. Trois personnes sont déjà inscrites.

5°) Assainissement collectif :

Le conseil municipal a émis le souhait auprès du SAPO (Syndicat d'Assainissement de la Plaine de l'Ousse) de brancher aux égouts la portion finale de la rue de l'Aussère et Impasse du Hourcaas. Le SAPO fera les démarches et études nécessaires.

6°) Chauffage salle des sports :

Le chauffage de la salle des sports, installé en 2005, connaît quelques dysfonctionnements depuis ce début d'année. Un expert nous a signifié un défaut de conception rare sur ce type d'appareil. Le constructeur et l'installateur travaillent de concert pour une remise en état dans les meilleurs délais.

7°) Anciennes décharges :

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, nos anciennes décharges (haut Poublan et Cami Bielh) seront inspectées le 28/4/09 et devront être réhabilitées si besoin.

## APRES LA TEMPETE ET LES FORTES PLUIES... SOLIDARITE POUR TOUS !

La tempête du samedi 24 Janvier dernier puis les fortes pluies du mercredi 11 Février ont montré, une fois de plus, que nous sommes bien impuissants devant les événements climatiques.

Mais nous pouvons nous considérer comme relativement épargnés par rapport à d'autres régions, comme les Landes ou le Pays basque. Souvenons-nous cependant de la grêle de Juillet 2004 ou encore de la canicule de 2003.

Ces catastrophes sont toujours mal vécues car il est difficile de se passer d'électricité (on en est tellement dépendant aujourd'hui), de ne plus avoir de téléphone, d'avoir un arbre tombé au milieu de la cour voire sur la maison, ou encore de voir monter le niveau de l'eau sans pouvoir intervenir...

Le Conseil Municipal, dans son ensemble, assisté par de nombreux bénévoles, est là pour vous aider et vous rassurer. Durant ces événements, nous avons assuré une surveillance de proximité (ruisseaux, arbres, routes, etc...). Nos contacts avec la Préfecture, la gendarmerie et les Pompiers, EDF et téléphonie ont été permanents.

***A l'avenir si de tels événements survenaient, n'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe municipale qui essaiera de vous renseigner ou d'apporter une aide. En cas de problème important, une permanence pourra être tenue à la Mairie (cellule de crise) et servira de relais auprès des habitants et des services. Il ne faudra pas hésiter à appeler ou à venir pour nous faire part de vos difficultés. Nous ferons également des tournées dans toutes les zones sinistrées pour constater vos éventuels besoins.***

**Quelques conseils pratiques: la plupart des téléphones fonctionnent avec l'électricité, aussi pensez à conserver votre ancien téléphone à cadran ou à touches qui n'a pas besoin de courant.**

**Prévoyez aussi des piles pour votre radio, comme des allumettes pour allumer la gazinière.**

Mais pensez aussi que si personnellement vous n'avez pas de problème, que votre plus proche voisin a peut-être des soucis de congélateur, de téléphone ou d'arbre tombé, etc...

Merci d'avance pour tout ce qui sera fait pour nous aider les uns les autres, en espérant surtout le moins d'ennuis possibles à chacun !



La rue de l'Aussère inondée . Au fond les maisons au pied de l'eau.  
(photo prise depuis le pont le 11/2/09)